Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1124063/CAN600843/2606512 /
Date : 14/10/2026
Contact : MAGNE FRANCK

UI AURA - INEO RCC
654 CRS DU 3E MILLENAIRE
BP
69792 ST PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

Auvergne Très Haut Débit ATHD
32 RUE CLOS NOTRE DAME

63000
CLERMONT FERRAND
0676380056
laurent.picard@orangeconcession.com

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de Mauriac
AV RAYMOND CORTAT

15200 MAURIAC

Permission accordée : OUI
Date et signature : 30/10/2026

PV accordée conformément à la proposition d'implantation ci-jointe.

Le Coordonnateur territorial de Mauriac

Fabrice Bousquatier

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence

Raccordement client : **Non**

Localisation des Travaux

15400 TRIZAC - RD678.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	4		m. d'alvéole	4	
Cabine téléphonique	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité	1				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,

Commentaires : ADDUCTION MAISON NEUVE

Echéancier :
Date prévue pour le début des travaux :
Durée prévisible des travaux : 0.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2041

Orange Restricted

cantal
LE DÉPARTEMENT

PROPOSITION D'IMPLANTATION

CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM
SERVICE QUALITE PILOTAGE ET TERRITOIRE
TERRITOIRE DE MAURIAC
RD n° 678

Demande de:	**cml15**
Objet de la demande:	**raccordement télécom**

Référence pétitionnaire:	**CAN600843**
Référence GDPM:	**26,452**

Communes:	**Trizac**
Agglomération :	**oui**

Le 16/10/2026 , nous soussignés

Monsieur Pettex-Sorgue Rémy représentant le CD15 / Territoire de Mauriac
Monsieur Franck Magne représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci-après et aux plans joints

SIGNATURES

Le représentant du Territoire de Mauriac

Le représentant du Maître d'Ouvrage

M. ...

Vu par le coordonnateur Territorial de Mauriac

F.Fouscatier

N° RD	Catégories et niveaux RD	Repère Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC							N° du schéma type applicable (schémas annexés à la PI) + observations diverses
							Sous accotement					
					Sous Chaussée	Année revêtement	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L	Sous fossé	Sous trottoir	
678	CAT II : RID	39+542 au 39+546	G	TT		2006	4 mètres					Schéma n°6-2
678	CAT II : RID	39+546	G	TT		2006	chambre L1T					

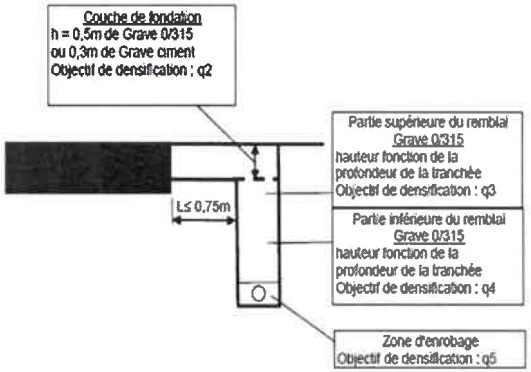
SA= Support Aérien; TT= Tranchée Traditionnelle; TE= Tranchée Etroite; FD= Forage Dirigé; F= Fonçage

La chambre sera entourée d'un béton de properté de 40cm

Date de publication : 02/11/2026

ANNEXE - Schéma de Remblaiement

Schéma n°6-2 tranchée sous accotement située à une distance du bord de chaussée inférieure à 0,75m pour les RD des catégories cat.1, 2 et 3



Date de publication : 02/11/2026